Radio Médéa souffle sa cinquième bougie

Dans une ambiance festive, la radio médéenne a fêté son cinquième anniversaire. La cérémonie a eu lieu devant une assistance composée de responsables locaux civils et militaires, de journalistes, de notables de la ville et d'une invitée d'honneur représentée en la personne de Mme F. Ould Khissal de la Radio Chaîne I.

Dans son allocution, Mme Kassem, directrice de la station, n'a pas manqué de louer les efforts consentis par sa jeune équipe pour l'épanouissement et la promotion de cette radio.

Cependant, elle a mis l'accent sur le fait que l'un des rôles les plus importants d'une radio reste incontestablement celui de combattre la rumeur en sachant diffuser la juste information.

Le travail radiophonique devant consister également en l'accompagnement psychologique des auditeurs par la programmation subtile à même de les satisfaire en répondant à leurs besoins et à leurs exigences.

Lesquelles exigences ne sont en réalité que celles imposées par le milieu socioculturel, par l'environnement, le relief, le climat et autres...

Radio Titteri a honoré en cette occasion feu Cheikh Fodil Skander, enfant de Médéa et un de ses piliers, imam de renom et subtile penseur, qui s'est distingué par son savoir et qui a brillé par sa sagesse.

M. L.

Vers l'éradication des décharges sauvages

Un programme visant l'éradication progressive des décharges sauvages a été tracé par les responsables du secteur de l'environnement et est en cours de réalisation.

Ainsi, Aziz, Chellalet El Adaoura, Chahbounia et Aïn Boucif à Médéa sont les principales localités visées par ce projet qui représente l'ébauche qui devrait permettre d'atténuer les effets néfastes produits sur l'environnement et générés par la prolifération des décharges anarchiques et des dépôts d'ordures.

La problématique de l'indisponibilité du foncier et celle de l'opposition des citoyens ont constitué de véritables entraves quant à la mise en œuvre du projet. Cependant ce cap a pu être dépassé et les contraintes surmontées grâce aux efforts consentis par les responsables des secteurs concernés par la concrétisation de ce plan. Il est prévu que ces quatre décharges contrôlées implantées dans le sud et le sud-est de la wilaya soient opérationnelles très prochainement. Des projets du même ordre devront connaître le jour dans d'autres communes et en l'occurrence dans celle de Tablat, située à 130 km au nord-est de la ville de Médéa.

M. L.

BÉJAÏA

Les lycéens de Sidi Aïch investissent la rue

Les lycéens sortent dans la rue à Sidi-Aïch. Après les enseignants, c'est au tour des élèves des classes de terminale à sortir dans la rue à Sidi-Aïch pour crier leur colère.

Ils étaient très nombreux, hier, à investir le front de la contestation à travers une marche sur les principales artères de la ville en signe de protestation contre les mesures prises par le département de Nouria Benghebrit, liées au rattrapage des cours suite au mouvement de grève d'un mois des enseignants.

Des décisions qui ne semblent pas convaincre les lycèens contraints, se plaint-on, à «un véritable marathon pour rattraper le temps perdu». Tout en remettant sur la table la question du «seuil» des cours à réviser pour l'examen du bac, les élèves protestataires réclament aussi des bulletins du deuxième trimestre. «Non seulement on nous soumet à une cadence infernale pour tenter de rattraper le temps perdu, on nous annonce aussi la suppression des bulletins du deuxième trimestre tout en sachant que pour chaque concours, la présentation des trois bulletins scolaires de l'année est exigée», fait observer une lycéenne manifestante à Sidi-Aïch.

«Les programmes sont trop chargés. Déjà avec une scolarité normale, il est difficile de le terminer à temps, encore moins de parvenir à l'assimiler», se plaignent les lycéens protestataires tout en réclamant la fixation d'un seuil des cours à réviser pour leur permettre de préparer sereinement leur examen.

A. Kersani

Quatre individus arrêtés pour faux et usage de faux et falsification de documents à l'APC de Draâ-El-Gaïd

Quatre individus dont trois fonctionnaires de l'APC de Draâ-El-Gaïd, relevant de la daïra de Kherrata, impliqués dans une affaire de falsification de documents officiels et de faux et usage de faux ont été présentés, ces derniers jours, devant le tribunal correctionnel de Kherrata, rapporte la cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Béjaïa.

Les mis en cause ont fait délivrer un vrai faux certificat de décès à un retraité, encore en vie, répondant aux initiales de H. I., qu'ils ont ensuite transmis à sa caisse de retraite en France, le privant ainsi de sa pension en devises, précise la même cellule de communication de la police. S'apercevant du non-versement de sa pension, le retraité en question qui avait saisi sa caisse en France a été désagréablement surpris d'apprendre que sa pension avait été suspendue pour cause de décès suite à un document officiel (certificat de décès) portant le sceau de sa mairie transmis à ses services. Après une réclamation auprès des services de l'état civil de Kherrata, le P/APC dépose une plainte auprès du tribunal de Kherrata.

L'enquête menée par la police judiciaire de la Sûreté de Kherrata a permis d'identifier les auteurs de la falsification du document envoyé aux services des retraites en France. Il s'agit de H. N., âgé de 44 ans avec qui le retraité avait un litige foncier, et Y. I. de 51 ans, fonctionnaire à l'APC de Draâ-El-Gaïd. Les perquisitions effectuées aux domiciles des deux mis en cause ont permis de mettre la main sur des certificats de décès falsifiés, délivrés, en son nom au domicile du premier et plusieurs autres documents officiels d'état civil dans la demeure du deuxième individu incriminé qui a falsifié les documents. Deux autres accusés dans l'affaire, à savoir A. Z., 54 ans et M. L., 61 ans, tous les deux fonctionnaires à l'APC de Draâ-El-Gaïd ont été auditionnés par les enquêteurs de la police judiciaire de la Sûreté de daïra de Kherrata avant de les présenter devant le procureur près le tribunal de Kherrata. Poursuivis sous les accusations de falsification de documents officiels et de faux et usage de faux, les quatre mis en cause dans cette affaire ont été placés sous mandat de dépôt en attendant leur comparution devant le juge.

A. K.

M'SILA

L'ADE signale une créance de 104 milliards de centimes

La Journée mondiale de l'eau célébrée dans la wilaya de M'sila, comme d'habitude à chaque occasion par des expositions des moyens et matériels utilisés dans l'acheminement de cette denrée qui devient de plus en plus rare.

D'ailleurs pour se désaltérer, le citoyen de la wilaya du Hodna fait appel à des citernes de 3 000 litres qui sillonnent les villes, notamment le chef-lieu de la wilaya, pour vendre une eau acheminée de plusieurs sources telle que El Medjaz et de Dréat et vendue à des prix vraiment exorbitants, entre 600 et 800 DA.

Cette nouvelle formule de vente d'eau sans aucune mesure de contrôle ni d'hygiène malheureusement au su et au vu de tous les responsables, remplace réellement l'Algérienne des eaux (ADE) et devient un concurrent potentiel.

Cette entreprise chargée de la gestion de ce produit vital, connaît de vrais problèmes financiers pour se redresser, et a enregistré durant la fin de l'année écoulée un chiffre des créances à recouvrir très effarant.

A cet effet, les impayés sont estimés à plus de 104 milliards de centimes, un état de créances dramatique arrêtées au 21 décembre 2014. Selon le bilan explicatif dressé par cet établissement montrant que l'ADE de la wilaya ne peut faire face à cette hausse inédite des créances impayées dont le montant a dépassé les 104 milliards de centimes, dont presque 62,5% de cette somme sont détenus par des abonnés privés et la consommation domestique avec 65 milliards de centimes impayés.

Par ailleurs, l'autre tranche est détenue sur 18 communes de la wilaya avec la somme de plus de 17 milliards de centimes,13 milliards de centimes pour divers organismes et institutions publiques,13 milliards pour vente d'eau en gros, 4 milliards pour les firmes industrielles et 1 milliard pour l'université de M'sila. Une situation très difficile à gérer selon le chef de service commercial, notamment en qualité de prestations de service, dues au non-paiement des factures de consommation d'eau par les abonnés.

A cet effet, l'entreprise de l'Algérienne des eaux a procédé, en vue de récupérer ses dûs, à l'établissement d'échéanciers de paiement notamment pour la consommation domestique sans encourir à la coupure systématique et le scellement des compteurs au profit des citoyens voulant s'acquitter de leurs dettes, sachant que la wilaya de M'sila compte 88 402 abonnés dont 33 000 clients au chef-lieu.

Quant aux récalcitrants, l'ADE de M'sila a eu recours à la justice et a déposé 569 plaintes en l'an 2014 contre les abonnés publics et privés.

A. Laïdi

BOUIRA

Encore deux hommes qui tentent de se suicider au siège de la daïra !

A Bouira, la chose tend à devenir un rituel — une blague de mauvais goût dirions—nous avec lequel on parvient à avoir finalement gain de cause. Chaque mardi, jour de réception publique au niveau des institutions de l'Etat, au niveau du siège de la daïra de Bouira, et puisque ces derniers temps, tout est rivé sur le logement, des gens tentent «le diable» pour avoir ce sésame.

Ce mardi, le même scénario d'il y a un peu moins d'un mois, a failli se reproduire. Deux hommes d'un certain âge, ont, dans leur tentative désespérée de voir le chef de daïra, tenté de se suicider en se tailladant le ventre avec des lames de rasoir. Mais, contrairement à la fois passée où les jeunes avaient accédé à la terrasse d'où ils exhibaient leurs torses nus et les coups de rasoir avec lesquels ils tailladaient leurs corps, cette fois, c'est au niveau du hall puisque les autres issues étaient fermées, que les deux hommes donnaient leur spectacle.

Un spectacle qui n'avait rien de plaisant et qui a fini par l'embarquement des deux hommes par la police vers l'hôpital afin de soigner leurs blessures et leur faire établir les certificats de bonne santé mentale , puis vers le commissariat où ils seront entendus et probablement poursuivis pour troubles à l'ordre public.

Cela étant, rappelons que le chef de daïra qui avait reçu, selon nos informations, les deux personnes, il y a moins d'une semaine, a été évacué par les policiers et conduit au siège de la wilaya.

D'après nos informations, parmi les quatre personnes qui avaient tenté de se suicider collectivement au début du mois de février, seul un seul jeune vraiment dans le besoin avait eu des promesses quant à la prise en charge de son cas. Mais la rumeur qui circule les donne comme ayant eu tous les quatre, gain de cause avec un logement pour chacun d'eux. C'est ce qui a apparemment poussé d'autres à tenter les mêmes procédures suicidaires.

Y. Y.